

- 1

**Les stratégies utilisées par l'industrie du tabac pour contrer
les activités de lutte antitabac à l'Organisation mondiale de la Santé**

Résumé d'orientation

Rapport du Comité d'experts sur les documents de l'industrie du tabac

Juillet 2000

AVANT-PROPOS

Le contenu des documents de l'industrie du tabac révèle que les cigarettiers ont agi pendant de nombreuses années dans le but délibéré de contrer les efforts déployés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour lutter contre le tabagisme. Cette action subversive a été très complexe, a bénéficié d'un financement important et est généralement restée invisible.

La publication de millions de pages de documents confidentiels de l'industrie du tabac à l'issue des poursuites intentées contre celle-ci aux Etats-Unis d'Amérique a dévoilé les activités des cigarettiers pour contrer les efforts de lutte antitabac. Il n'est pas étonnant que les cigarettiers résistent aux mesures de lutte antitabac. Mais l'on sait maintenant exactement quelle a été l'importance et l'ampleur des stratégies et techniques souvent trompeuses utilisées.

Les propres documents des cigarettiers montrent qu'ils considéraient l'OMS, organisation internationale en charge de la santé publique, comme l'un de leurs principaux ennemis. Les documents montrent en outre qu'ils ont été à l'origine de stratégies mondiales visant à discréditer l'OMS et à l'empêcher de remplir sa mission. La campagne orchestrée par les fabricants de cigarettes contre l'OMS était rarement dirigée contre les arguments de santé publique avancés pour lutter contre le tabagisme. Les documents montrent que les cigarettiers ont plutôt cherché à détourner l'attention des grands problèmes de santé publique, à réduire les budgets consacrés aux activités décisionnelles et scientifiques de l'OMS, à dresser d'autres institutions des Nations Unies contre l'OMS, à convaincre les pays en développement que le programme de lutte antitabac de l'OMS était un programme en faveur des pays industrialisés mis en oeuvre aux dépens des pays en développement, à déformer les résultats d'importantes études scientifiques sur le tabac et à discréditer l'OMS en tant qu'institution.

Bien que ces stratégies et tactiques aient souvent été mises au point au plus haut niveau des entreprises, le rôle des responsables de l'industrie du tabac dans la mise en oeuvre de ces stratégies a souvent été occulté. Dans leur campagne contre l'OMS, les documents montrent que les cigarettiers se sont dissimulés derrière divers organismes à vocation pseudo-universitaire, de politique publique ou d'affaires prétendument indépendants, mais dont les liens financiers avec l'industrie du tabac n'ont pas été dévoilés. Les documents montrent également que les stratégies mises en oeuvre par l'industrie du tabac pour saper l'action de l'OMS reposaient en grande partie sur des experts scientifiques et internationaux dont les liens financiers avec l'industrie du tabac étaient cachés. Plus préoccupant peut-être encore, les documents montrent que les cigarettiers ont discrètement influencé d'autres institutions des Nations Unies et des représentants de pays en développement afin qu'ils résistent aux initiatives de lutte antitabac de l'OMS.

Il est inadmissible que de hauts responsables d'entreprises productrices de tabac se soient réunis pour concevoir et mettre en oeuvre des stratégies complexes visant à contrer l'action d'une organisation de santé publique et une telle attitude doit être condamnée. Le Comité d'experts est convaincu que les activités mises en oeuvre par les cigarettiers ont ralenti des programmes efficaces de lutte antitabac dans le monde entier et en ont gêné l'action. Compte tenu de l'ampleur des dégâts imputables au tabagisme, le Comité d'experts estime que, sur la base du volume de tentatives et d'actes réussis de subversion recensés lors des recherches limitées qu'il a effectuées, il est raisonnable de penser que l'action subversive des cigarettiers à l'encontre des activités de lutte antitabac de l'OMS a causé des torts non négligeables. Et si l'on ne pourra jamais dire précisément quel a été le nombre de vies perdues ou de maladies imputables à l'action subversive des cigarettiers, il est extrêmement important de condamner la conduite de ces entreprises et de prendre les mesures qui s'imposent.

Le Comité d'experts invite instamment l'OMS et les Etats Membres à prendre fermement position contre la conduite des cigarettiers telle qu'elle ressort de son rapport. Ce rapport contient plusieurs recommandations visant à contrer les stratégies employées par les cigarettiers. Parmi les plus importantes figurent les suivantes : 1) les Etats Membres devraient procéder au même type de recherches concernant l'influence de l'industrie du tabac sur leurs efforts de lutte antitabac, 2) l'OMS devrait surveiller à l'avenir la

conduite de l'industrie du tabac afin de déterminer si les stratégies recensées dans ce rapport sont toujours en vigueur et 3) l'OMS devrait aider les Etats Membres à déterminer quelles mesures il conviendrait de prendre pour réparer les torts causés par le passé par les cigarettiers.

Certaines entreprises productrices de tabac aux Etats-Unis d'Amérique ont publiquement fait amende honorable et déclaré avoir modifié leur comportement et donc, ne pas devoir être pénalisées pour leur conduite passée. Ces promesses, même sincères, ne doivent pas se limiter à leur action dans un seul pays. Il ne suffit pas que les cigarettiers prétendent maintenant agir « de façon responsable » aux Etats-Unis s'ils continuent d'appliquer des stratégies et des tactiques inacceptables dans le reste du monde. Si les stratégies et tactiques recensées dans ce rapport continuent d'être utilisées au niveau international, l'OMS devra le faire savoir publiquement. Les Etats Membres doivent également évaluer avec soin l'impact des politiques passées de l'industrie du tabac sur la santé et le bien-être de leurs citoyens et envisager les mesures qu'il convient de prendre pour réparer les abus passés et décourager les abus futurs.

Dr Thomas Zeltner

Dr David A. Kessler

Anke Martiny

Dr Fazel Randera

RESUME D'ORIENTATION

A. Introduction

Au cours de l'été 1999, un rapport interne adressé au Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) laissait supposer qu'il existait, dans les documents jusque-là confidentiels de l'industrie du tabac, des données attestant que les entreprises avaient déployé « des efforts pour empêcher la mise en oeuvre des politiques de santé publique et pour réduire les crédits affectés à la lutte antitabac au sein des organisations des Nations Unies ». Afin de donner suite à ce rapport, le Directeur général de l'OMS, le Dr Gro Harlem Brundtland, a réuni un comité d'experts chargé d'étudier les documents de l'industrie du tabac désormais tombés dans le domaine public.

Les documents révèlent que les cigarettiers considéraient l'OMS comme l'un de leurs principaux ennemis et qu'ils se considéraient en guerre avec l'OMS. Selon le plan directeur de l'une des principales entreprises productrices de cigarettes, dont le but était de combattre les menaces pour cette industrie, « l'impact et l'influence de l'OMS sont indiscutables » et l'entreprise doit « limiter, neutraliser [et] réorienter »¹ les initiatives de lutte antitabac de l'OMS. Les documents montrent que les cigarettiers ont combattu le programme de lutte antitabac de l'OMS, notamment en créant des événements susceptibles de détourner l'attention des problèmes de santé publique soulevés par la consommation de tabac, en tentant de réduire les budgets consacrés aux activités scientifiques et de politique générale menées par l'OMS, en dressant d'autres institutions des Nations Unies contre l'OMS, en cherchant à convaincre les pays en développement que le programme de lutte antitabac de l'OMS était une priorité des pays industrialisés et était mis en oeuvre au détriment des pays en développement, en déformant les résultats d'importantes études scientifiques sur le tabac et en discréditant l'OMS en tant qu'institution.

Les documents stratégiques de l'industrie du tabac révèlent les buts et les tactiques employés par les entreprises, à savoir :

« Attaquer l'OMS. »²

« Entreprendre un effort à long terme pour contrer la campagne mondiale agressive de l'OMS contre le tabagisme et lancer un débat public visant à redéfinir le mandat de l'OMS. »³

« Rendre moins percutantes les initiatives programmatiques [de l'OMS]. »⁴

« [Tenter] de mettre un terme à l'engagement de pays du tiers monde contre le tabagisme. »⁵

« Allouer des ressources pour stopper net l'action [de l'OMS]. »⁶

« Discréditer des responsables ».⁷

« [Limiter] le financement [de l'OMS] en provenance de sources privées. »⁸

« Travailler avec des journalistes à remettre en cause les priorités de l'OMS, son budget, son rôle en sociologie appliquée, etc. »⁹

« [Réorienter]/modifier l'ordre des priorités du CIRC (Centre international de Recherche sur le Cancer) et ses allocations budgétaires. »¹⁰

« [Tenter] de modifier la nature même et le ton de la conférence [parrainée par l'OMS]. »¹¹

« [Prendre] l'ITGA (Association internationale des Cultivateurs de Tabac) [comme] couverture pour les activités de défense de nos intérêts auprès des pays du tiers monde à l'OMS. »¹²

« Persuader l'OPS (Organisation panaméricaine de la Santé) de retirer le tabac de sa liste de priorités pour l'année. »¹³

« Empêcher la participation de l'OIT (Organisation internationale du Travail) au programme antitabac de l'OMS. »¹⁴

« Créer un désaccord entre la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) et l'OMS. »¹⁵

Ce rapport final est l'aboutissement des recherches du Comité d'experts et sera soumis au Directeur général pour examen.

B. Méthodologie

La recherche a consisté à recueillir et examiner les documents de l'industrie du tabac rendus publics à la suite des poursuites judiciaires engagées aux Etats-Unis d'Amérique contre l'industrie du tabac. Les documents en question proviennent des sociétés suivantes : Philip Morris Companies, Inc. (Philip Morris), R. J. Reynolds Tobacco Company (RJR), Brown & Williamson Tobacco Company (B&W), American Tobacco Company (ATC), Lorillard Tobacco Company (Lorillard), the Tobacco Institute (TI), the Council for Tobacco Research (CTR) and the British American Tobacco Company (BAT). Sauf indication contraire, lorsque le rapport fait référence aux « cigarettiers » ou à « l'industrie du tabac », c'est qu'il se réfère à deux ou plusieurs de ces sociétés. Ces expressions ne doivent pas être comprises comme se référant à d'autres sociétés que celles figurant sur cette liste.

En outre, après consultation avec le Directeur général, un nombre limité de personnes ont été interrogées. Les informations fournies par ces personnes ont permis de clarifier les données mises à jour dans les documents de l'industrie du tabac.

C. Stratégies et tactiques utilisées par les cigarettiers pour influencer la lutte antitabac à l'OMS

Les documents de l'industrie du tabac examinés par le comité d'experts révèlent que les cigarettiers ont consacré des ressources importantes à saper les activités de lutte antitabac de l'OMS et utilisé pour ce faire un large éventail de techniques. Les données dont a eu connaissance le comité d'experts suggèrent que certaines de ces stratégies ont été couronnées de succès et ont permis d'influencer les activités de l'OMS. Dans certains cas, le comité d'experts n'a pas été en mesure de déterminer quel avait été le succès de certaines stratégies compte tenu des informations dont il disposait. Dans plusieurs cas où le comité d'experts a estimé qu'un incident ou qu'une stratégie décrits dans les documents étaient particulièrement évocateurs d'un impact réussi ou illustraient particulièrement bien les stratégies et tactiques des

cigarettiers, il a fait figurer dans son rapport une étude de cas plus longue sur l'incident ou la stratégie en question. (voir chapitres IV à IX).

- **Etablissement de relations inappropriées avec des membres du personnel de l'OMS afin d'influencer la politique de l'Organisation**

Dans le cadre de l'une des principales stratégies destinées à influencer les activités de lutte antitabac de l'OMS, les cigarettiers ont établi et entretenu des relations avec des membres du personnel de l'OMS, des consultants ou des conseillers, encore en activité ou pas. Dans certains cas, les cigarettiers ont recruté d'anciens fonctionnaires de l'OMS ou des Nations Unies, ou leur ont offert un poste afin d'établir indirectement des contacts précieux au sein de ces organisations qui puissent les aider à atteindre leur but, c'est-à-dire influencer les activités de l'OMS. Plus préoccupant, les cigarettiers ont dans certains cas placé leurs propres consultants à l'OMS, les rémunérant pour servir les buts de l'industrie du tabac alors qu'ils travaillaient pour l'OMS. Certains de ces cas soulèvent des questions graves puisque l'on peut se demander si le processus de prise de décision à l'OMS n'a pas été ainsi compromis. Tous ces cas illustrent la nécessité d'établir des règles qui exigent des fonctionnaires de l'OMS en activité ou de ses futurs employés, y compris les consultants, les conseillers et les membres de comités d'experts, de déclarer tous liens qu'ils pourraient avoir avec l'industrie du tabac.

- **Pressions financières visant à influencer la politique de l'OMS**

Dans plusieurs cas, les cigarettiers ont tenté de compromettre les activités de lutte antitabac de l'OMS en exerçant des pressions sur les budgets pertinents. Les cigarettiers ont également utilisé leurs ressources pour obtenir des faveurs ou des résultats particuliers en faisant des contributions bien placées.

- **Utilisation d'autres institutions des Nations Unies pour influencer les activités de lutte antitabac de l'OMS ou les contrer**

Les recherches du comité d'experts révèlent que les cigarettiers ont tenté d'utiliser d'autres institutions des Nations Unies pour se procurer des

informations sur les activités de lutte antitabac de l'OMS et gêner ou contrer les politiques de l'OMS en matière de tabagisme. L'essentiel des efforts de l'industrie du tabac semble avoir porté sur l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), mais les documents montrent aussi que les cigarettiers visaient d'autres institutions des Nations Unies comme la Banque mondiale, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), le Conseil économique et social des Nations Unies et l'Organisation internationale du Travail (OIT), soit directement, soit par personnes interposées. Les pressions de l'industrie du tabac visaient à inciter la FAO à prendre position contre les politiques de lutte antitabac de l'OMS et à faire valoir que l'économie du tabac était plus importante que les conséquences de la consommation de tabac sur la santé.

- **Discréditation de l'OMS ou de fonctionnaires de l'OMS afin d'amoin-drir son efficacité**

Les cigarettiers ont eu recours à des personnes et institutions « indépendantes » pour attaquer la compétences ou les priorités de l'OMS dans des articles publiés ou lors d'exposés devant les médias ou des hommes politiques, tout en cachant le rôle qui leur revenait derrière ces attaques.

- **Tentatives visant à influencer la prise de décisions à l'OMS par personnes interposées**

Les documents étudiés montrent que l'industrie du tabac a utilisé plusieurs organisations extérieures pour faire campagne contre les activités de lutte antitabac à l'OMS et les influencer à travers des syndicats, des associations écrans créées par l'industrie du tabac et des entreprises de l'industrie alimentaire affiliées à ses propres entreprises.

En outre, les délégués d' Etats Membres en développement ont subi des pressions de la part des cigarettiers. Les documents montrent que ceux-ci estiment qu'un nombre croissant de délégués de ces pays ont ainsi fait barrage aux résolutions de l'OMS en matière de lutte antitabac.

- **Distorsion des recherches menées par l'OMS**

Les stratégies et tactiques de l'industrie du tabac consistaient notamment à manipuler le débat scientifique et public concernant les effets du tabac sur la santé. Les cigarettiers ont financé de manière occulte des travaux menés par des chercheurs « indépendants », la rédaction d'articles, des conférences ou exercé des pressions sur des spécialistes scientifiques de l'OMS dans le but d'influencer, de discréditer ou de déformer les résultats de la recherche. Les cigarettiers, quant à eux, font progresser leur cause à travers des symposiums qu'ils financent, des contre-recherches et des coalitions scientifiques visant expressément à critiquer les études sur lesquelles reposent les mesures législatives antitabac. Le résultat le plus spectaculaire de cette stratégie de l'industrie du tabac a été la présentation déformée des résultats de l'étude de 1998 sur la fumée du tabac ambiante réalisée par le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC). La distorsion par l'industrie du tabac des résultats de cette étude continue encore aujourd'hui à conditionner l'opinion publique et les politiques concernant les effets sanitaires de la fumée du tabac ambiante.

- **Evénements médiatiques**

Les documents montrent que les cigarettiers ont « monté » des événements médiatiques pour détourner l'attention de manifestations liées au tabac organisées par l'OMS telles que la Conférence mondiale sur tabac ou santé.

- **Surveillance des activités de l'OMS**

Enfin, les documents montrent que les cigarettiers ont surveillé de très près l'OMS et ses bureaux régionaux afin de réunir des informations sur ses programmes de lutte antitabac. Dans certains cas, ils ont secrètement suivi les débats de réunions et conférences de l'OMS, ont eu des contacts confidentiels à l'OMS et obtenu des documents et des informations confidentiels.

D. Études de cas

Les études de cas suivantes offrent des exemples précis des nombreuses stratégies utilisées

par l'industrie du tabac évoquées dans le présent chapitre. Ces études de cas montrent que :

- Un cigarettier a expressément ciblé l'OMS dans le cadre d'une campagne massive de subversion des activités de lutte antitabac dans le monde.
- Des cigarettiers ont mené une campagne mondiale permanente pour convaincre les pays en développement et les pays cultivateurs de tabac de résister aux politiques antitabac de l'OMS.
- Un consultant travaillant pour un cigarettier a attaqué l'OMS dans les médias et lors de présentations faites aux autorités de réglementation, sans révéler ses liens avec l'industrie du tabac. Ce consultant a également été nommé pour faire partie d'un comité de l'OMS où il a tenté d'utiliser le Bureau régional de l'OMS dans le cadre des plans d'un cigarettier visant à détourner l'attention d'une conférence parrainée par l'OMS.
- Les cigarettiers ont tenté d'organiser des diversions subtiles lors de l'organisation de conférences parrainées par l'OMS sur le tabac et d'en perturber les travaux.
- Des cigarettiers ont secrètement financé la participation d'un conseiller temporaire à un comité de l'OMS, et l'on peut se demander si cela a eu une incidence sur les activités OMS de fixation de normes internationales en matière de sécurité des pesticides.
- Des cigarettiers ont entrepris une campagne de plusieurs millions de dollars pour empêcher une importante étude du CIRC sur la relation entre tabagisme passif et cancer du poumon ou en influencer les résultats, comptant sur les consultants pour occulter leur rôle.

Au vu de certains de ces cas, on peut se demander si l'intégrité du processus de prise de décisions à l'OMS n'a pas été compromise. Chaque étude de cas comporte des recommandations précises à l'intention de l'OMS en vue d'éviter à l'avenir toute influence de l'industrie du tabac.

1. Le plan d'action de Boca Raton

En novembre 1988, sous la direction de Geoffrey Bible, alors Président de Philip Morris International (désormais Président-directeur général de Philip Morris Companies Inc.), les hauts responsables des bureaux régionaux de Philip Morris et de son siège à New York se sont réunis à Boca Raton, en Floride, afin de dresser un plan pour l'année suivante. Le plan d'action ainsi établi – et qui figure parmi les documents de la société rendus publics – est un plan directeur visant notamment à attaquer les programmes de lutte antitabac de l'OMS, influencer les priorités des bureaux régionaux de l'OMS et cibler la structure, l'administration et les ressources de l'OMS. Le plan définissait 26 menaces mondiales pour l'industrie du tabac et plusieurs stratégies pour contrer chacune de celles-ci. Au premier rang de ces menaces figurait le programme antitabac de l'Organisation mondiale de la Santé, sous la rubrique « WHO/UICC/IOCU Redirection/containment strategies ».

• Une « réorientation de l'OMS » par personnes interposées

Les documents de l'industrie du tabac révèlent qu'en vue de « réorienter » l'action de l'OMS, Philip Morris a utilisé ses propres filiales alimentaires et autres, ainsi que des organisations de l'industrie du tabac, des organismes d'affaires, des groupes écrans et d'autres substituts prétendument indépendants. Ces organisations étaient utilisées pour influencer directement ou indirectement l'OMS à travers la presse, les gouvernements nationaux et les organisations internationales.

• Création et utilisation d'organisations prétendument indépendantes pour avoir accès à l'OMS

Une grande partie du plan d'action de Boca Raton supposait la création ou la manipulation d'organisations prétendument indépendantes ayant en réalité des liens solides avec l'industrie du tabac. Les documents montrent que certaines de ces organisations, comme LIBERTAD, la New York Society for International Affairs, l'America-European Community Association et l'Institute for International Health and Development, ont été utilisées avec succès pour entrer en rapport avec des douzaines de responsables nationaux et mondiaux,

des ministres de la santé, des délégués à l'OMS et auprès d'autres institutions internationales.

- **Mobilisation d'INFOTAB et de CORESTA contre l'OMS**

Un autre élément clé du plan de Boca Raton a été la décision de Philip Morris de transformer des organisations industrielles INFOTAB (International Tobacco Information Center) et CORESTA (Cooperation Centre for Scientific Research Relative to Tobacco) en instruments politiques et de les mobiliser pour faire campagne contre les programmes d'information sanitaire de l'OMS. Les documents illustrent également que Philip Morris utilisait ses bureaux régionaux et ses filiales travaillant dans des industries autres que le tabac pour faire pression sur des associations des milieux d'affaires comme la Chambre de Commerce internationale et les inciter à faire campagne à l'Assemblée mondiale de la Santé, organe délibérant de l'OMS, et à l'OIT. De plus, Philip Morris a tenté d'utiliser la FAO, l'OIT et d'autres institutions des Nations Unies, les bureaux régionaux et centres collaborateurs de l'OMS et les gouvernements de pays en développement pour influencer des politiques de l'OMS en matière de lutte antitabac et les résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé.

- **Suivi du plan de Boca Raton**

Les détails de la mise en oeuvre du plan ont été exposés dans des rapports de situation établis tous les deux mois entre le 31 janvier 1989 et le 30 septembre 1989. Un récapitulatif a été rédigé le 30 octobre 1989. Pour chacun des 26 points définis dans le plan figurait une liste des réalisations. Les rapports font référence à de nombreuses pièces plus détaillées, qui étaient à l'origine jointes au rapport mais qui ont rarement été incluses dans les versions électroniques des rapports disponibles aux archives du Minnesota ou sur le site Web de Philip Morris. Au prix d'efforts considérables, le comité d'experts a pu récupérer un grand nombre de pièces jointes mais beaucoup de documents essentiels n'ont pu être retrouvés. D'autres documents de l'industrie du tabac ont servi à combler ces lacunes dans la mesure du possible.

Le plan d'action de Boca Raton a duré semble-t-il un an. On ne sait pas très bien si des plans directeurs du même type ont été adoptés les années suivantes, le comité d'experts n'ayant pu retrouver de tels plans dans les documents rendus publics. Il existe toutefois des données qui prouvent que des éléments du plan étaient encore en vigueur au début des années 90. Le plan lui-même permet de mieux comprendre l'ampleur et la complexité de l'opposition aux travaux de l'OMS.

L'impact du plan d'action de Boca Raton doit être estimé dans le cadre de tout un ensemble de buts et de stratégies. Le plan était remarquable de par sa portée, comprenant 26 objectifs ambitieux et vastes, auxquels les dirigeants, les chercheurs, avocats et consultants de Philip Morris devaient se consacrer. Il était organisé au niveau international et devait coordonner l'ensemble des activités des bureaux régionaux de l'entreprise et utiliser aussi bien les organisations de l'industrie du tabac que des groupes écrans afin d'obtenir une liste impressionnante de résultats.

Philip Morris, étant l'une des principales multinationales, a l'avantage de disposer d'une structure internationale semblable à bien des égards à celle de l'OMS, avec des bureaux régionaux souvent dans les mêmes pays ou les mêmes régions du monde, y compris le centre de recherche et développement de Philip Morris à Neuchâtel en Suisse, situé à proximité du Siège de l'OMS. Ces bureaux locaux permettaient au personnel de Philip Morris d'établir des contacts avec des fonctionnaires de l'OMS et de l'ONU, à Genève notamment. Par le biais d'au moins un de ces contacts, Philip Morris a pu contribuer à l'adoption d'un amendement à une résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé sur tabac et santé favorable à ses intérêts, comme indiqué au chapitre V.

Les intérêts commerciaux de Philip Morris et ses liens avec d'autres cigarettiers lui ont permis d'utiliser des organisations comme la Chambre de Commerce internationale et l'Association internationale des Cultivateurs de Tabac pour influencer des organisations internationales qui, à leur tour, ont une influence sur l'OMS. Par personnes interposées, Philip Morris a pu rencontrer de nombreux hauts responsables à la fois de gouvernements et d'organisations internationales, y compris d'actuels ou d'anciens directeurs généraux de l'OIT et de la FAO.

Mais c'est la mise en place de mécanismes élaborés et bien dissimulés d'opposition durable à l'OMS qui a peut-être été le résultat le plus important du plan d'action de Boca Raton au niveau des politiques. Aujourd'hui encore, 10 ans après la mise en place de ces mécanismes, il est vraisemblable qu'ils seront bientôt mobilisés à nouveau contre l'initiative OMS Pour un monde sans tabac et le projet de convention-cadre pour la lutte antitabac. Si ces prédictions sont correctes, le plan de Boca Raton risque d'être davantage qu'un instrument d'analyse de l'action passée. Il est peut-être précurseur de ce qui nous attend.

2. La question du tiers monde

A la fin des années 70, les responsables de l'industrie du tabac se sont inquiétés de ce que l'OMS et le mouvement antitabac se servent des critiques suscitées par les activités de l'industrie du tabac dans le monde en développement pour alimenter une campagne mondiale contre le tabagisme. Rapidement, les cigarettiers ont lancé une campagne massive pour gagner l'attention et s'attirer le concours des pays en développement au sein même de l'Organisation des Nations Unies. Les groupes de pression favorables à l'industrie du tabac ont tenté de sensibiliser les responsables de pays en développement ainsi que les institutions des Nations Unies à vocation économique quant à l'importance économique du tabac pour ces pays. Les représentants de l'industrie du tabac ont tenté de convaincre les pays en développement que la perte du tabac comme culture de rapport se traduirait par une déstabilisation économique des pays cultivateurs de tabac, accroissant sensiblement la pauvreté et la malnutrition dans ces pays. Selon les documents de l'industrie du tabac, les entreprises ont laissé entendre que la lutte antitabac était une préoccupation des pays industrialisés et que les préjudices pour la santé du tiers monde des activités de lutte antitabac pourraient bien dépasser les préjudices imputables à la consommation de tabac elle-même.

Lorsque les responsables de l'industrie du tabac ont pris connaissance des premières critiques émises au niveau international quant à leurs activités dans les pays en développement, ils y ont vu une sérieuse menace pour leurs profits à long terme.

Lors d'une conférence de l'industrie du tabac en juillet 1980, un atelier apprenait aux participants que « l'on ne peut pas remettre à demain le règlement des problèmes du tiers monde, car ils compromettent la base même de l'approvisionnement en matières premières ».¹⁶ Un effort antitabac mené par les pays en développement pourrait limiter la culture du tabac dans des pays comme le Brésil, le Zimbabwe et le Malawi. Plus inquiétante encore était la possibilité que les pays de l'Organisation des Nations Unies se donnent un objectif commun en attaquant les cigarettiers, qui deviendrait un ennemi universel.

Face à cette menace, les responsables de l'industrie du tabac ont pris conscience de la nécessité d'élaborer une stratégie propre pour les pays en développement. Un consultant de l'industrie a proposé les buts suivants :

« Nous devons tenter de faire barrage à l'engagement du tiers monde contre le tabagisme. »

Nous devons tenter de rallier tous les pays du tiers monde, ou du moins une grande partie d'entre eux, à notre cause.

Nous devons tenter d'influencer la politique officielle de la FAO et de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) afin que ces organisations prennent position pour le tabac.

Nous devons tenter d'atténuer l'impact de l'action de l'OMS en poussant l'Organisation [sic] à adopter une position plus objective et plus neutre. »¹⁷

[Souligné dans l'original.]

Tout au long des années 80 et encore dans les années 90, les cigarettiers ont cherché à mobiliser les responsables de pays en développement afin qu'ils défendent leurs intérêts sur la scène internationale. Le but était que les représentants de pays en développement membres de l'ONU – et non l'industrie du tabac elle-même – défendent la cause du tabac au sein de la FAO, de l'OMS ou d'autres institutions des Nations Unies. Cette stratégie axée sur les pays en développement était coordonnée par un

consortium international de responsables de l'industrie du tabac d'abord baptisé ICOSI (International Council on Smoking Issues), puis rebaptisé INFOTAB. Certaines sociétés, et surtout Philip Morris et British American Tobacco Company, ont également apporté des contributions importantes.

Bien que les documents ne révèlent qu'une partie des activités menées par l'industrie du tabac, leur stratégie comportait des recherches, une action concertée auprès de diplomates de pays en développement et beaucoup de relations publiques. Les représentants de l'industrie ont contacté des responsables gouvernementaux et des délégués aux Nations Unies de pays du monde entier. Lors de réunions dont les grandes lignes étaient semblables, les responsables de l'industrie du tabac faisaient des exposés sur l'importance économique du tabac pour les pays en développement ou rendaient compte de travaux sur des questions telles que les « avantages socio-économiques » du tabac et l'absence de solutions de substitution durables. Les groupes de pression de l'industrie du tabac ont également tenté de susciter du ressentiment à l'encontre du monde développé, soulignant que les maladies liées au tabac n'étaient un sujet de préoccupation que pour les pays riches et que les pays développés ne se préoccupaient guère des réalités économiques ou des problèmes de santé réels des pays en développement.

Lors de cette campagne, les cigarettiers ont largement utilisé l'Association internationale des Cultivateurs de Tabac (ITGA). L'ITGA est censée représenter les intérêts des agriculteurs locaux. Les documents indiquent toutefois que les cigarettiers ont financé l'organisation et dirigé ses activités. Par leur action constante auprès des responsables de pays en développement, les cigarettiers ont progressivement établi un soutien au sein des institutions et structures des Nations Unies, notamment à l'Assemblée de la Santé et à la FAO. Les cigarettiers se sont ensuite efforcés de faire suivre ce soutien par des actes. A travers des contacts et leur influence auprès de nombreux responsables de pays en développement, les cigarettiers visaient à promouvoir leurs intérêts au sein de plusieurs institutions et structures des Nations Unies.

- **Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture**

Parce que la FAO a soutenu la culture du tabac pendant de nombreuses années, à la fin des années 70 et au début des années 80, les cigarettiers l'ont considérée comme un « allié naturel »¹⁸ et comme un « échelon avancé pour faire face à l'OMS ».¹⁹ Dans les années 80 et 90, en agissant auprès des délégués de pays en développement, les cigarettiers ont cherché à conserver le soutien de la FAO et à utiliser l'institution pour défendre l'importance économique du tabac au sein des Nations Unies. En raison des pressions exercées sur les délégués de pays en développement à la FAO ainsi que sur les représentants permanents de la FAO, les responsables de l'industrie pensaient parvenir à s'assurer le concours de la FAO pour résister au sein des Nations Unies aux efforts de lutte antitabac menés par l'OMS. Pendant cette période, la FAO a publié plusieurs rapports et déclarations que les représentants de l'industrie ont utilisés pour étayer leur position sur l'importance économique du tabac pour les pays en développement.

- **Assemblée mondiale de la Santé**

Les documents montrent que les cigarettiers ont cherché à influencer l'issue de plusieurs sessions de l'Assemblée de la Santé. Les représentants de l'industrie du tabac ont fait campagne auprès des délégués de pays en développement pour proposer des amendements et des résolutions visant à limiter la portée du programme de lutte antitabac de l'OMS. L'étude de cas se concentre sur les Trente-Neuvième, Quarante et Unième et Quarante-Cinquième Assemblées mondiales de la Santé, tenues en 1986, 1988 et 1992, respectivement. Ces sessions ont été caractérisées par un effort massif de pression de l'industrie du tabac sur les délégués de pays en développement pour les pousser à faire barrage aux nouvelles résolutions sur la lutte antitabac. En 1992, les cigarettiers se sont félicités de l'adoption par l'Assemblée de la Santé d'une résolution – dite « résolution du Malawi » – portant création d'un « point focal » pour les questions liées au tabac au Conseil économique et social des Nations Unies. Les représentants de l'industrie ont considéré cela comme une victoire qui ouvrirait les portes de l'ONU à leur

argumentation en faveur de l'importance économique du tabac.

- **Conseil économique et social des Nations Unies**

Le « point focal » avait pour mission de coordonner les activités de collaboration au sein des Nations Unies pour les questions liées au tabac, notamment celles de plusieurs institutions des Nations Unies qui seraient plus réceptives aux arguments économiques de l'industrie du tabac. Saisissant cette occasion, les cigarettiers ont poursuivi l'action qu'ils avaient menée avec succès depuis longtemps dans le cadre de leur stratégie auprès des pays en développement. Des représentants de l'industrie ont fait valoir auprès de responsables gouvernementaux, de délégués à l'ONU et de fonctionnaires des Nations Unies l'importance économique du tabac. Bien que le point focal au Conseil économique et social ait été supprimé avant d'avoir pu obtenir des résultats notables, les responsables de l'industrie étaient convaincus qu'ils avaient mené à bien leur tentative pour amener la FAO, une fois encore, à prendre position en faveur du tabac auprès du Conseil économique et social.

La stratégie de l'industrie du tabac à l'égard des pays en développement a consisté en de nombreux contacts avec des responsables gouvernementaux et des délégués de ces pays à l'ONU. En faisant valoir l'importance économique du tabac et en suscitant une animosité à l'égard des pays développés, les responsables de l'industrie pensaient avoir influencé les délégués afin qu'ils modifient la politique antitabac de l'OMS et de la FAO. Plutôt que d'être condamnés publiquement pour leur action dans les pays en développement, les cigarettiers ont su faire représenter leurs intérêts par ces pays au niveau international.

Au milieu des années 90, les documents de l'industrie du tabac montrent que ses représentants pensaient que leur stratégie à l'égard des pays en développement avait conduit la FAO à publier des rapports sur l'importance économique du tabac favorables à l'industrie, avait incité des délégués de pays en développement à formuler des objections, des amendements et des résolutions en faveur du tabac à l'Assemblée mondiale de la Santé, et avait

contré les efforts de lutte antitabac menés par le « point focal » de l'ONU pour les questions relatives au tabac.

Les documents de l'industrie du tabac rendus publics, qui concernent en général son action jusqu'au milieu des années 90, ne dévoilent pas quelles autres activités les représentants de l'industrie ont mises en oeuvre pour résister aux efforts de lutte antitabac à travers leurs alliés du monde en développement. Toutefois, tout indique que la stratégie à l'égard des pays en développement est encore en vigueur et pourrait jouer un rôle dans la campagne de l'industrie du tabac contre le projet de convention-cadre pour la lutte antitabac.

Plusieurs recommandations sont formulées à la suite de cette étude de cas. Il est notamment suggéré que d'autres institutions des Nations Unies et des gouvernements nationaux étudient l'influence qu'a pu avoir l'industrie du tabac sur leur prise de décisions et leurs programmes, et que l'OMS propose à l'Assemblée de la Santé de demander aux délégués de déclarer, sous une forme ou sous une autre, les liens qu'ils pourraient avoir avec l'industrie du tabac. Le comité d'experts a également recommandé que l'OMS apprenne à contrer l'action de l'industrie du tabac dans les pays en développement, tout en s'efforçant de répondre aux préoccupations économiques légitimes de ces pays qui risquent de perdre le tabac comme culture de rapport.

3. Une critique « indépendante » de l'OMS

L'un des éléments clefs de la stratégie de l'industrie du tabac dirigée contre les activités antitabac de l'OMS dans les années 80 et les années 90 visait à redéfinir le mandat de l'OMS, ou du moins à en réorienter les priorités au détriment du tabac. A cette fin, les cigarettiers ont eu recours à des institutions universitaires, des consultants ou des journalistes « indépendants » pour saper la crédibilité de l'Organisation, remettre en question « sa mission et son mandat », et réorienter ses priorités en faveur d'autres problèmes de santé. Ces personnes et ces institutions étaient en fait secrètement rémunérées par l'industrie du tabac pour promouvoir des opinions pro-tabac ou anti-OMS.

De nombreux documents de l'industrie du tabac suggèrent que Paul Dietrich, juriste américain ayant des liens anciens avec l'industrie du tabac, a joué un rôle important dans cet élément de la stratégie de l'industrie du tabac. Dietrich a rédigé des articles et des éditoriaux attaquant les priorités de l'OMS, qui étaient publiés dans de grands moyens d'information et largement diffusés par les responsables de l'industrie du tabac. Il a également voyagé dans le monde entier pour le compte de l'industrie du tabac, faisant des conférences à l'intention de journalistes ou de responsables gouvernementaux sur l'inadéquation des priorités et des dépenses de l'OMS. Il n'a jamais été fait mention dans ses articles ou ses conférences du fait qu'il était largement rémunéré par l'industrie du tabac.

En 1990, Dietrich, tout en travaillant encore pour l'industrie du tabac, était nommé au Comité du Développement de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), organisation qui fait office de Bureau régional de l'OMS pour les Amériques. Les documents indiquent que Dietrich a alors tenté de réorienter les priorités de l'OPS au détriment du tabac. Selon les documents, il a également joué un rôle en amenant l'OPS à produire et parrainer d'importantes manifestations médiatiques utilisées par les cigarettiers pour détourner l'attention de la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé parrainée par l'OMS. Dietrich nie avoir jamais participé en connaissance de cause à une manifestation ou à un projet de l'industrie du tabac quel qu'il soit, ou avoir jamais été rémunéré par l'industrie du tabac pour son travail.

- **Séminaires à l'intention des médias**

L'une des principales stratégies de relations publiques que les cigarettiers ont utilisées au fil des ans a consisté à inviter un petit nombre de journalistes choisis à une conférence au cours de laquelle leur était exposé le point de vue de personnes relayant l'opinion de l'industrie du tabac sur des questions revêtant une importance pour cette industrie. Paul Dietrich a ainsi donné des conférences critiquant l'OMS lors d'une longue tournée autour du monde, parrainée par Philip Morris et BAT entre 1984 et 1992. Les documents montrent que l'on déclarait aux journalistes assemblés que les conférenciers étaient des experts tout à fait indépendants de l'industrie.

- **Tournées médiatiques/politiques pour le compte de l'industrie du tabac**

Dietrich a non seulement animé ponctuellement des conférences, mais il a également été invité par des responsables de l'industrie du tabac à faire des tournées dans des régions entières pour faire campagne contre l'OMS auprès de responsables gouvernementaux. Pendant au moins l'une de ces tournées, il a également rassemblé des renseignements et rendu compte à l'industrie sur les activités de lutte antitabac dans la région. Dans certains cas, il a laissé croire aux personnes contactées qu'il était partisan de la lutte antitabac.

- **Critique de l'OMS dans la presse écrite**

À la fin des années 80, Dietrich a commencé à attaquer publiquement l'OMS dans la presse. De 1988 à fin 1993, il a rédigé de nombreux articles critiquant l'OMS dans des médias importants, principalement aux États-Unis d'Amérique, notamment dans le *Wall Street Journal*, l'*International Herald Tribune* et le *Washington Times*. Les relations de Dietrich avec l'industrie du tabac n'ont jamais été mentionnées dans aucun de ces articles.

La parution de la plupart de ces articles était programmée pour coïncider avec les sessions annuelles de l'Assemblée mondiale de la Santé, dans le but évident d'influencer les débats et les résolutions de cet organe. Les documents laissent entendre que Philip Morris a joué un rôle dans la publication et la large diffusion de certains des articles de Dietrich, dans le cadre de sa campagne pour saper la crédibilité de l'OMS et réorienter ses priorités au détriment de la lutte antitabac.

- **L'Institute for International Health and Development**

Dietrich était président d'une organisation baptisée l'Institute for International Health and Development (IIHD). Les documents suggèrent que Philip Morris et BAT étaient associés à l'IIHD, et utilisaient cette organisation et son magazine, *International Health and Development*, dans leurs campagnes dirigées contre les activités de lutte antitabac de l'OMS.

- **L'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS)**

En 1990, Dietrich a été nommé au comité de développement de l'OPS. Au cours d'une partie au moins de son mandat, les documents montrent que Dietrich touchait également des honoraires de consultant mensuels de BAT. C'est pendant qu'il siégeait à ce comité de l'OPS que Dietrich a peut-être eu les meilleures chances d'influencer les politiques de l'OMS en matière de lutte antitabac.

Les documents suggèrent que Dietrich a utilisé sa position à l'OPS pour tenter de réorienter les priorités de l'Organisation en focalisant davantage d'attention sur la vaccination des enfants et sur certaines maladies. Un document de BAT de 1991 indique que : « Paul est parvenu à persuader l'OPS de retirer le tabac de sa liste de priorités pour cette année ». ²⁰ Les documents suggèrent également que Dietrich aurait pu utiliser l'OPS à son insu comme échelon avancé de la stratégie de l'industrie du tabac afin de détourner l'attention de la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé. (Voir chapitre VII).

Un fonctionnaire de l'OPS conteste le compte rendu figurant dans les documents, soutenant que Dietrich n'a eu aucune influence sur la politique antitabac de l'OPS. Dietrich prétend qu'il a mené à bien nombre des activités décrites dans les documents, mais qu'elles n'ont pas été menées pour le compte de l'industrie du tabac.

- **Relations et liens financiers avec l'industrie du tabac**

Les documents de l'industrie du tabac témoignent d'une longue association et de liens financiers entre Paul Dietrich et l'industrie du tabac. Selon les documents, Dietrich et les institutions dont il était responsable ont à différents moments été associés avec le Tobacco Institute, Philip Morris et surtout BAT. De nombreux documents montrent que Dietrich et les organisations qu'il dirigeait ont reçu des crédits importants de l'industrie du tabac. Les documents comportent même des factures présentées par Dietrich à BAT. Un autre document fait référence aux « services coûteux de consultant » ²¹ de Dietrich pour BAT.

L'étude de cas illustre l'un des moyens par lesquels les cigarettiers, dont la crédibilité auprès du public est faible, font défendre publiquement leurs positions par des « tiers » prétendument indépendants. Bien que Dietrich nie que la

campagne qu'il mène depuis longtemps contre l'OMS ait été financée par des cigarettiers, ou n'avoir travaillé avec l'industrie dans aucun des projets décrits dans l'étude de cas, les documents donnent une image très différente. Ils suggèrent avec force que Dietrich entretenait depuis longtemps des relations avec des membres de l'industrie du tabac et que les cigarettiers ont utilisé ces relations pour promouvoir leurs campagnes anti-OMS.

Ces relations de Dietrich avec l'industrie du tabac font que l'on peut s'interroger sur sa nomination à un comité de l'OPS. Le comité d'experts estime qu'il y a conflits d'intérêts important à siéger à un comité de l'OPS tout en continuant à travailler pour l'industrie du tabac, et il a fait une série de recommandations visant à faire en sorte que de tels conflits d'intérêts ne se reproduisent pas.

4. Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé

Un examen des documents internes de l'industrie du tabac relatifs à la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé, tenue à Buenos Aires en 1992, montre que BAT et Philip Morris, les deux principales sociétés privées productrices de cigarettes, ont entamé une campagne destinée à saper les travaux de la Conférence en utilisant une gamme extraordinaire de tactiques, dont certaines pourraient être qualifiées de « coups bas ». Elles ont par exemple consisté à monter des opérations destinées à faire diversion et à former des journalistes à la fois à harceler un participant à la Conférence et à manipuler une conférence de presse. L'utilisation prévue des médias par l'industrie du tabac dans ce contexte mérite une mention spéciale. Dans cette campagne, les journalistes devaient jouer un rôle central, dans certains cas sciemment, dans la manipulation de l'opinion publique. Comme tant d'autres campagnes de l'industrie du tabac décrites dans ce rapport, cette étude de cas illustre l'intention permanente de l'industrie de dissimuler son rôle dans l'exécution de plans visant à saper les initiatives de lutte antitabac de l'OMS.

Les documents suggèrent également que l'industrie du tabac a utilisé l'OPS, organisation qui fait également office de Bureau régional de l'OMS pour les Amériques, dans sa campagne. Grâce aux

bons offices de Paul Dietrich, désigné dans les documents comme un consultant de l'industrie du tabac siégeant au comité de développement de l'OPS, les documents suggèrent que les cigarettiers ont été en mesure d'orienter l'élaboration puis la mise en oeuvre d'un programme d'information parrainé par l'OPS, et cela dans l'intention de saper les travaux de la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé. Toutefois, Dietrich prétend que l'industrie n'a pas participé à son programme médiatique et les responsables de l'OPS nient que Dietrich ait joué un rôle quelconque dans ce programme.

- **Plan relatif aux médias**

Dans le plan établi par les cigarettiers pour affaiblir la portée de la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé figurait un événement médiatique qui, selon les documents, aurait été organisé par Paul Dietrich. Le programme médiatique de Dietrich avait été mis sur pied pour promouvoir la position selon laquelle les dépenses de santé en Amérique latine ne devaient pas servir à financer des initiatives de lutte antitabac mais plutôt être consacrées à d'autres problèmes de santé publique plus urgents comme les programmes de vaccination de l'enfant et les programmes de prévention du SIDA. Il était prévu de demander à la chanteuse américaine très populaire Gloria Estefan de se produire dans une émission télévisée qui serait largement diffusée pour défendre l'importance de la vaccination des enfants lors d'une tournée « Save the Children » qui devait se dérouler à peu près au même moment que la Conférence. Un mémo adressé par Dietrich à BAT expliquait comment cette manifestation aiderait les cigarettiers :

« Nous disposons maintenant d'un événement médiatique majeur autour duquel travailler. Deuxièmement, nous pouvons compter sur une vedette qui attirera un public important. Nous avons également été assurés de pouvoir diffuser l'émission spéciale à l'heure de plus forte audience le 19 mars. Tout cela est parfaitement synchronisé avec notre initiative à la Huitième Conférence mondiale sur le tabac. Pendant le mois qui précédera la Conférence, toute la presse sera polarisée sur la priorité majeure pour la santé en Amérique latine, la vaccination de tous les enfants. »²²

Les documents suggèrent que Dietrich, fort de son rôle au comité de développement de l'OPS, a réussi à faire financer l'émission par l'OPS. L'OPS n'avait pas connaissance de l'utilisation que les responsables de l'industrie du tabac entendaient en faire.

A la suite de la diffusion de l'émission, les représentants de l'industrie devaient publier des articles dans les médias partout en Amérique latine, remettant en cause la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé et les dépenses occasionnées par les programmes antitabac. Les représentants de l'industrie prévoyaient également de former des journalistes à « mener » une conférence de presse organisée dans le cadre de la Conférence :

« Nous devons leur [les journalistes] apprendre à se montrer agressifs envers les orateurs (les orateurs ne voudront pas comparer les dépenses pour la lutte antitabac et les dépenses en faveur des enfants. S'ils ne répondent pas à la question, le journaliste doit revenir à la charge en posant d'autres questions jusqu'à obtenir une réponse – ce qui ne sera pas facile). Si nous parvenons à pousser les journalistes à se montrer agressifs et à travailler en équipe, nous pourrions dominer la conférence de presse. Même si quelques journalistes seulement rédigent des articles sur la controverse que nous avons suscitée, je pense que nous aurons réussi. Nous aurons également réussi à détourner la conférence de presse par « nos » questions, ce qui fait qu'ils auront moins de temps pour nous attaquer. »²³

- **Autres stratégies de relations publiques dirigées contre la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé**

Les documents montrent également que l'industrie du tabac avait prévu de détourner l'attention du public des personnalités politiques américaines présentes à la Conférence. Un important match de football américain entre une équipe américaine et une équipe espagnole devait être organisé le jour où l'ex-Président Jimmy Carter devait arriver à la Conférence. Les représentants de l'industrie prévoyaient également une campagne contre le sénateur américain Edward Kennedy présent lors de la Conférence :

« Certains journalistes devront poser des questions à Ted Kennedy sur sa dépendance à l'égard de l'alcool et revenir sur les accusations de harcèlement sexuel portées contre lui aux Etats-Unis pour discréditer sa présence à la Conférence. »²⁴

- **Stratégies scientifiques dirigées contre la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé**

Philip Morris et British American Tobacco ont élaboré des stratégies scientifiques pour contrecarrer toute politique antitabac qui résulterait de la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé. Les principales stratégies visaient un programme de consultation scientifique en Amérique latine et une réunion sur la qualité de l'air à l'intérieur des locaux qui devait se tenir au même moment que la Conférence.

Les responsables de l'industrie avaient également préparé la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé en rencontrant au préalable des organisateurs de la Conférence et prévoyaient de recruter des scientifiques pour infiltrer la Conférence tout en occultant leur rôle, comme d'ailleurs dans tout le reste de la campagne.

« Si nous parvenons à manipuler la presse, nous pourrons, pour la première fois, susciter une controverse dans des domaines dans lesquels l'opinion publique a l'impression qu'il n'en existe aucune. Cela demande bien sûr de pouvoir s'assurer le concours de scientifiques de haut niveau ... *il est évident que l'industrie ne peut pas [sic] apparaître comme parrainant l'activité ou finançant les voyages des participants. Cela devra se faire par des dons à des fondations ou des institutions indépendantes ...* »²⁵[souligné par l'auteur]

Cependant, si l'examen des documents relatifs à la Huitième Conférence mondiale Tabac ou santé révèle que l'industrie du tabac avait d'importants projets pour saper les travaux de cette Conférence, peu de données dans les documents attestent des aspects du plan effectivement mis à exécution. Aussi avons-nous procédé à des recherches plus poussées dans les archives des médias et à d'autres recherches

documentaires. Les entretiens que nous avons eus avec Paul Dietrich, Ciro de Quadros, Directeur des vaccinations à l'OPS et Carlyle Macedo, ancien Directeur de l'OPS, ont révélé que certains des éléments du plan de Dietrich avaient été mis en oeuvre, mais pas tous. L'émission télévisée dans laquelle Gloria Estefan et d'autres artistes latino-américains devaient promouvoir la vaccination de l'enfant a été réalisée à Miami et diffusée à des heures de grande écoute sur les chaînes nationales. Toutefois, Dietrich prétend que, s'il est intervenu dans la réalisation de l'émission, l'industrie du tabac ni a, elle, pas participé. Les responsables de l'OPS affirment que Dietrich n'a pas participé à la réalisation de l'émission. Des comptes rendus dans la presse suggèrent que d'autres manifestations prévues auraient bien été organisées, notamment une manifestation en rapport avec le SIDA et un programme à l'intention des journalistes sur l'importance économique du tabac.

Cette étude de cas montre jusqu'où l'industrie du tabac était prête à aller pour compromettre le succès de la Conférence mondiale Tabac ou santé. Nombre de tactiques employées par les responsables de l'industrie, telles que l'organisation d'un important match de football au moment même de l'arrivée de Jimmy Carter ou l'incitation des journalistes à pousser le Sénateur Edward Kennedy dans ses retranchements au sujet de son alcoolisme ou des allégations de harcèlement sexuel, comportaient des « coups bas ». Toutefois, ces tactiques, et beaucoup d'autres mises au point par l'industrie en rapport avec cette Conférence, avaient également un but plus important, à savoir détourner l'attention des médias de la Conférence et manipuler le traitement de celle-ci par les médias.

Cette étude de cas a amené à formuler deux recommandations. Tout d'abord, le comité d'experts recommande de mieux sensibiliser les médias et d'accroître le financement des activités d'information des bureaux régionaux de l'OMS et des centres collaborateurs. Deuxièmement, le comité d'experts recommande que l'OMS continue à exiger la transparence des contributions financières aux futures conférences mondiales sur le tabac et envisage de demander également davantage de transparence afin de

déterminer exactement d'où proviendraient des contributions importantes.

5. Fixation de normes Nations Unies pour les pesticides de la famille des EBDC

Les pesticides de la famille de l'éthylène-bisdithiocarbamate (EBDC) protègent le tabac et d'autres cultures des champignons et des moisissures. Dans les années 80, il est apparu de plus en plus clairement que le produit de décomposition le plus courant de ces substances chimiques, connu sous le nom d'éthylène-thiourée (ETU), était cancérigène. En septembre 1989, prévoyant une mesure de réglementation, les fabricants américains d'EBDC ont supprimé de nombreuses utilisations des fongicides – et notamment toute utilisation sur les cultures de tabac. Peu après, des responsables de l'industrie du tabac réunis dans le cadre du Corporation Centre for Scientific Research Relative to Tobacco (CORESTA), organisation de l'industrie, lançaient une campagne pour maintenir l'utilisation des EBDC.

Le CORESTA a chargé Gaston Vettorazzi, ancien fonctionnaire de l'OMS chargé des pesticides, de coordonner sa campagne en faveur des EBDC. Au printemps de 1991, Vettorazzi a réalisé des études sur l'innocuité des pesticides de la famille des EBDC pour le compte du CORESTA. Ces études ont été révisées par des scientifiques de l'industrie du tabac. Dans ses rapports, Vettorazzi concluait dans un premier temps que l'ETU « n'est pas cancérigène ». Un examen préliminaire par le comité d'experts de ces documents pose la question de la validité de l'interprétation des données scientifiques par Vettorazzi.

Fort des rapports rassurants sur les fongicides de la famille des EBDC établis par Vettorazzi, le CORESTA a envisagé de communiquer l'information à la réunion conjointe sur les résidus de pesticides (JMPR), programme mixte de l'OMS et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). La JMPR est chargée de fixer des normes d'innocuité pour les pesticides et les responsables de l'industrie du tabac reconnaissent le rôle clé de cet effort de fixation de normes des Nations Unies. Si la JMPR avait déterminé que les

exigences de sécurité empêchaient l'établissement d'un taux d'apport sans danger pour les EBDC, les fabricants de pesticides auraient envisagé de stopper entièrement la production de ces substances chimiques. En revanche, si la JMPR avait fixé un taux d'apport sans danger, les fabricants auraient été assurés qu'une norme d'innocuité internationale existait et auraient pu maintenir la production.

Après de longues discussions, en janvier 1992, le conseil du CORESTA a décidé d'autoriser Vettorazzi à envoyer ses conclusions à la JMPR sous couvert de l'International Toxicology Information Centre sans mentionner le rôle joué par le CORESTA dans l'établissement de ces rapports.

Peu après, le Secrétariat de l'OMS sollicitait les services de Vettorazzi comme conseiller temporaire chargé de l'étude des pesticides. Vettorazzi demandait et obtenait un financement du CORESTA pour travailler à la JMPR.

Au cours des deux ans qui ont suivi, le CORESTA a versé à Vettorazzi près de US \$100 000 pour son travail à l'OMS sur les pesticides et pour siéger comme conseiller temporaire et aider la JMPR dans son évaluation des EBDC. Cet arrangement financier, qui permettait à un consultant de l'industrie du tabac d'être en mesure de participer à une activité normative des Nations Unies, n'a été révélé ni à l'OMS ni à la JMPR.

En novembre 1993, la JMPR publiait ses conclusions sur les EBDC. Ces conclusions scientifiques correspondaient aux rapports établis par Vettorazzi mais non aux conclusions de l'Environmental Protection Agency (EPA) des Etats-Unis d'Amérique. La JMPR a donc fixé un taux d'apport sans danger pour l'ETU qui a finalement conduit à une reconnaissance légale de l'innocuité selon les normes internationales. Le CORESTA a considéré cette décision comme une victoire majeure pour l'industrie du tabac.

Faute de documentation sur le processus de prise de décisions à la JMPR, le rôle de Vettorazzi dans le processus reste peu clair. Après une étude préliminaire de la monographie de la JMPR concernant la toxicologie de l'ETU, on est en

droit de se demander si le comité international a traité de façon satisfaisante toutes les données disponibles.

A la suite de l'examen par la JMPR, les documents montrent que le CORESTA a financé la publication par Vettorazzi d'un article scientifique sur l'évaluation internationale des EBDC. Cet article est paru dans *Teratogenesis, Carcinogenesis and Mutagenesis* en 1995 sans qu'il soit précisé que sa rédaction avait été soutenue financièrement par l'industrie du tabac. Diverses organisations de l'industrie ont désigné Vettorazzi pour représenter leurs intérêts lors de réunions des Nations Unies, y compris à la Commission du Codex Alimentarius et pour leur prêter son concours dans le monde entier pour des questions relatives aux pesticides au niveau national. Vettorazzi est toujours consultant du CORESTA.

L'exemple des EBDC montre comment les cigarettiers ont subrepticement pu faire participer l'un de leurs consultants à une activité normative des Nations Unies et souligne le rôle des pressions financières dans la création d'opportunités pour l'industrie du tabac. La pression financière a constitué une incitation manifeste pour des fonctionnaires de l'OMS à ne pas solliciter de Vettorazzi trop de détails sur l'arrangement aux termes duquel il travaillait à Genève.

Cette étude de cas illustre la volonté de l'industrie du tabac d'influencer tous les processus des Nations Unies relatifs au tabac et à la santé. Les responsables de l'industrie voyaient dans la réglementation des pesticides une menace pour leur avenir et ont rapidement élaboré une stratégie pour protéger leurs intérêts.

La question fondamentale est de savoir si un consultant de l'industrie du tabac – ayant dissimulé ses liens avec cette industrie – a contribué de manière significative à la décision d'un organe normatif des Nations Unies concernant l'innocuité d'un groupe de pesticides largement utilisé et si cette conclusion était ou non justifiée.

L'examen par le comité d'experts des données disponibles soulève des questions troublantes quant à savoir si Vettorazzi a favorisé à tort les EBDC. Le comité d'experts n'a pu

arriver à une conclusion définitive sur l'innocuité de ces pesticides et le manque de documentation adéquate concernant les travaux de la JMPR complique l'appréciation de ce qui a pu se passer avant et pendant la réunion de 1993. Un examen préliminaire ne suffit pas à exonérer entièrement le processus de la JMPR et ses conclusions, et le comité d'experts estime qu'un examen plus approfondi s'impose.

En conclusion, le rôle de conseil de Vettorazzi auprès de la JMPR au sujet des EBDC représente une tentative de l'industrie du tabac pour influencer la communauté scientifique tout en dissimulant son rôle et en sapant finalement l'intégrité des décisions de la JMPR. Pour rétablir la crédibilité de cet organe et prévenir toute attaque similaire à l'avenir à l'égard des activités normatives, le comité d'experts pense que l'OMS devrait revoir toute sa prise en charge des conflits d'intérêt et édicter des principes directeurs fermes en faisant appliquer les normes éthiques.

Parmi plusieurs suggestions spécifiques à cette étude de cas, le comité d'experts recommande que l'OMS fasse effectuer une évaluation indépendante des pesticides qui intéressaient particulièrement Vettorazzi.

6. Etude du CIRC sur la fumée du tabac ambiante

*The Lancet*²⁶ a récemment rendu compte d'une campagne de plusieurs millions de dollars menée par l'industrie du tabac pour discréditer une étude épidémiologique de grande envergure sur la relation entre fumée de tabac ambiante et cancer du poumon. Cette étude avait été conduite par le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), organisme fonctionnant sous les auspices de l'OMS. La campagne de l'industrie du tabac visait à influencer les résultats de cette étude et à en affaiblir l'impact sur la réglementation mondiale du phénomène. Le comité d'experts a examiné les documents décrivant cette campagne et interrogé le coordonnateur de l'étude au CIRC.

L'exemple démontre la volonté de l'industrie du tabac de compromettre l'intégrité d'une étude scientifique indépendante. Il fournit également des informations importantes sur la façon dont les cigarettiers atteignent leurs

objectifs lorsqu'ils s'efforcent d'influencer le processus de prise de décisions scientifiques et réglementaires.

Commencée en 1988, l'étude du CIRC sur la fumée du tabac ambiante était une étude cas-témoins collective internationale destinée à évaluer la relation entre l'exposition à la fumée du tabac ambiante et à d'autres facteurs de risque environnementaux et le risque de cancer du poumon chez des sujets qui n'avaient jamais fumé. Lorsque les responsables de l'industrie du tabac ont pris connaissance de l'étude du CIRC, ils se sont inquiétés de ce qu'une conclusion de cet organisme respecté qui tendrait à montrer que la fumée du tabac ambiante provoque le cancer pourrait se traduire par de nouvelles restrictions antitabac en Europe et dans le monde.

En 1993, Philip Morris a lancé une grande campagne, largement financée, visant à influencer ou à limiter l'impact de l'étude du CIRC. Les objectifs de la campagne étaient les suivants :

- « 1) Retarder la progression et/ou la publication de l'étude.
- 2) Infléchir le libellé de ses conclusions et la déclaration officielle des résultats.
- 3) Neutraliser les résultats négatifs possibles de l'étude, en particulier comme instrument de réglementation.
- 4) Contrecarrer l'impact potentiel de l'étude sur la politique gouvernementale, l'opinion publique et les mesures prises par les employeurs et propriétaires privés. »²⁷

Philip Morris et un groupe spécial composé de nombreux cigarettiers ont alors élaboré un ambitieux ensemble de stratégies pour atteindre leurs objectifs :

- Agir sur les budgets du CIRC ou sur des fonctionnaires afin de faire annuler ou retarder l'étude.
- Etablir des contacts avec les chercheurs chargés de l'étude.
- Conduire et encourager des contre-recherches.

- Promouvoir des normes scientifiques qui limiteraient l'utilisation de l'épidémiologie comme base d'élaboration d'une politique publique et créer une coalition « indépendante » de scientifiques chargés de critiquer les études pouvant faire du tort à l'industrie.
- Manipuler la réaction du public et des autorités de réglementation face aux résultats de l'étude.
- Annuler ou influencer la monographie que rédigerait le CIRC sur la fumée du tabac ambiante. (Le CIRC publie des études faisant autorité sur le risque de cancer dû à divers agents, connues sous le nom de monographies, qui sont souvent utilisées par les gouvernements envisageant des mesures réglementaires.)

Entre 1993 et la publication de l'étude du CIRC en 1998, les cigarettiers ont mis leurs plans à exécution afin d'influencer la conduite de l'étude et l'interprétation des résultats.

- Les cigarettiers ont établi des contacts avec les chercheurs du CIRC, généralement à travers des chercheurs extérieurs, afin de réunir des données sur l'étude et influencer l'interprétation des résultats de celle-ci. A travers ces contacts, ils ont obtenu certains renseignements confidentiels sur l'étude et ses progrès.
- Les cigarettiers ont fait exécuter et encouragé de nombreuses études et conférences destinées à faire planer le doute sur la toxicité de la fumée du tabac ambiante et sur les méthodes utilisées dans l'étude du CIRC.
- A maintes reprises, les cigarettiers semblent être parvenus à dissimuler avec succès leur rôle dans ces contacts avec les chercheurs du CIRC et dans le financement et la diffusion de travaux de recherche contradictoires.
- Les cigarettiers ont travaillé à l'adoption de normes épidémiologiques qui empêcheraient les gouvernements de se fonder sur l'étude du CIRC et se sont

employés à constituer une coalition scientifique solide prétendument indépendante destinée à promouvoir les intérêts de l'industrie du tabac au plan législatif en contestant l'utilisation de certains types d'études comme base de l'élaboration de politiques.

- Les cigarettiers ont élaboré et appliqué une stratégie complexe à l'intention des médias et des pouvoirs publics dans laquelle ils sont parvenus à déformer les résultats de l'étude, en diffusant largement des rapports inexacts à l'intention des médias dans lesquels ils prétendaient que l'étude ne mettait en évidence aucun risque de cancer lié à la fumée du tabac ambiante.
- Les représentants de l'industrie se sont employés à faire inviter des consultants de l'industrie du tabac à participer au groupe de travail chargé de rédiger la monographie et à leur faire produire des études qui influenceraient les conclusions de la monographie.

Les éléments les moins réussis de la stratégie de l'industrie du tabac sont ceux qui visaient à 1) faire annuler ou retarder l'étude et 2) faire adopter des normes de pratiques épidémiologiques généralement acceptées qui empêcheraient les autorités de réglementation d'utiliser une étude du CIRC pour la fixation de normes. Les deux aspects semblent avoir été abandonnés parce que non réalisables.

Les cigarettiers ont établi avec succès des contacts avec des chercheurs du CIRC et financé et rendu publiques des recherches visant à contester la validité de l'étude du CIRC. A travers leurs contacts avec des chercheurs et des collaborateurs du CIRC, les cigarettiers ont pu rassembler une grande quantité d'informations sur la conception, la conduite et l'analyse de l'étude, ainsi que des informations sur ses résultats préliminaires. Une partie de cette information devait rester confidentielle.

En fin de compte, toutefois, les efforts déployés par l'industrie du tabac pour contacter des scientifiques et influencer la méthodologie de l'étude ne semblent pas avoir modifié les résultats de celle-ci ou son analyse. Bien que le CIRC n'ait

pas rédigé de monographie sur la fumée du tabac ambiante, le comité d'experts n'a rien trouvé dans les documents de l'industrie du tabac qui montre que la décision du CIRC de ne pas publier de monographie ait été influencée par l'industrie du tabac.

La stratégie de communication de l'industrie du tabac était sans doute l'élément le plus abouti de sa tentative de discréditation de l'étude du CIRC. En déformant les bases statistiques des résultats de l'étude, les responsables de l'industrie du tabac sont parvenus à convaincre des journalistes du monde entier de rédiger de nouveaux articles arguant que l'étude ne mettait en évidence aucun risque accru de cancer du poumon lié à l'exposition à la fumée du tabac ambiante chez les non-fumeurs. Les distorsions des résultats de l'étude dont l'industrie du tabac a été à l'origine continuent d'être répercutées dans les médias et dans les exposés faits par l'industrie du tabac aux autorités de réglementation.

Le comité d'experts a formulé plusieurs recommandations au CIRC afin d'éviter à l'avenir toute manipulation d'études scientifiques par l'industrie du tabac. Il s'agit notamment de lignes directrices écrites concernant : 1) les contacts avec les organisations extérieures, et en particulier des représentants de l'industrie ; 2) la révélation d'informations ; et 3) l'acceptation de subventions à la recherche ou d'offres d'emploi d'industries concernées par les études auxquelles participent des chercheurs du CIRC. Le comité d'experts recommande en outre que le CIRC et l'OMS envisagent de maintenir l'information sur les résultats d'études liées au tabac sous embargo jusqu'à ce qu'un rapport complet sur ces travaux soit prêt à être publié. Le CIRC et l'OMS devraient également établir et maintenir une communication au sujet des questions liées au tabac.

E. Recommandations

Au cours de son enquête, le comité d'experts a répertorié de nombreux sujets d'inquiétude quant à l'intégrité du processus de prise de décisions international en matière de tabagisme. Les données montrent que l'industrie du tabac a agi pendant de nombreuses années dans le but délibéré de miner les efforts de l'OMS dans

ce domaine. Les tentatives de subversion ont été complexes, ont bénéficié d'un financement important et sont restées généralement invisibles. Il n'est pas étonnant que les cigarettiers opposent une résistance aux projets de lutte antitabac, mais l'on sait désormais quelle a été l'ampleur de leurs efforts et, plus important encore, quelles sont les tactiques utilisées lors de ces campagnes. Pour une grande partie de la communauté internationale, la lutte antitabac peut être considérée aujourd'hui comme une lutte contre la dépendance chimique, les cancers, les maladies cardio-vasculaires et d'autres conséquences du tabagisme pour la santé. Cette enquête montre en outre qu'il s'agit bien d'une lutte contre une industrie active, organisée et calculatrice.

Ces constatations ont des répercussions pour l'OMS et peut-être pour d'autres organismes internationaux aussi bien sur le plan de leurs activités que de leur fonctionnement interne. Le comité d'experts espère que le présent rapport contribuera à un grand débat sur ces répercussions au sein de la communauté internationale et débouchera sur les changements nécessaires dans les méthodes et dans les programmes afin de protéger l'intégrité du processus de prise de décisions au niveau international.

- **Une prise de conscience croissante de l'influence de l'industrie du tabac**

Le comité d'experts recommande que l'OMS sensibilise davantage l'opinion publique à l'influence que peut avoir l'industrie du tabac sur les politiques internationales de lutte antitabac. Plus précisément, l'OMS devrait publier et diffuser le présent rapport pour qu'il soit examiné lors des auditions publiques sur la convention-cadre pour la lutte antitabac qui auront lieu en octobre 2000, et le diffuser également très largement auprès du grand public.

- **Enquêtes plus approfondies à effectuer par d'autres institutions des Nations Unies et par les Etats Membres**

Au cours de ses travaux, le comité d'experts a eu connaissance de déclarations qui laissent supposer que l'industrie du tabac pourrait chercher à influencer également les politiques d'autres institutions des Nations Unies ou d'Etats Membres. Il recommande donc que l'OMS invite

instamment les autres organisations du système des Nations Unies et les Etats Membres à procéder au même type d'enquête afin de mettre à jour une influence possible de l'industrie du tabac.

- **La convention-cadre pour la lutte antitabac**

Il est vraisemblable que les cigarettiers tenteront de faire échec au projet de convention-cadre pour la lutte antitabac ou d'en faire un instrument destiné à affaiblir les politiques nationales de lutte antitabac. Une telle campagne sera probablement très sophistiquée et soutenue, et il est probable que l'industrie aura recours aux mêmes types de tactiques que celles décrites dans le présent rapport. Le comité d'experts recommande que l'OMS mette au point une campagne de communication pour promouvoir la convention-cadre pour la lutte antitabac et contrer toute opposition possible de la part de l'industrie du tabac.

- **Protéger l'intégrité du processus de prise de décisions à l'OMS**

Au cours de son enquête, le comité d'experts a recensé plusieurs domaines dans lesquels il estime que les processus et règlements dont est actuellement dotée l'OMS pour se prémunir des conflits d'intérêts éventuels mettant en cause l'industrie du tabac devraient être clarifiés, renforcés ou élargis. Ces recommandations sont destinées à être appliquées dans toute l'Organisation, y compris par les centres collaborateurs.

Les règles existantes concernant les conflits d'intérêts s'appliquant aux employés de l'OMS se résument à une page dans le Règlement du Personnel fixé par l'Assemblée de la Santé et une page dans le Statut du Personnel établi par le Directeur général. Le comité d'experts fait une observation générale et constate que ces règles éthiques ont été considérablement clarifiées ces dernières années, et qu'elles sont revues en permanence.

Sur la base de son étude, le comité d'experts a recensé un certain nombre de possibilités d'amélioration de cette réglementation. Le comité d'experts espère que, dans leur ensemble, les recommandations précises

formulées dans son rapport aideront à protéger l'intégrité du processus de prise de décisions à l'OMS. Y figurent notamment des suggestions concernant la sélection des futurs employés, consultants, conseillers et membres de comités du point de vue des conflits d'intérêts, les conséquences de violation des règles éthiques devant être en outre clarifiées.

L'OMS est également invitée à soumettre à l'Assemblée de la Santé, pour examen par les Etats Membres, des questions ayant trait à la déclaration des liens entre les délégués à l'Assemblée et les cigarettiers, ainsi qu'entre des organisations non gouvernementales et des cigarettiers.

- **Protection de l'intégrité scientifique**

Comme l'ont montré les exemples de l'étude du CIRC sur la fumée du tabac ambiante et de l'étude des pesticides de la famille de l'éthylène-dithiocarbamate, des mesures de protection supplémentaires s'imposent afin de contrer les tentatives de l'industrie du tabac pour déformer les résultats de recherches scientifiques parrainées par l'OMS ou en rapport avec l'OMS et des organisations affiliées. A cette fin, le comité d'experts a proposé : 1) des recommandations visant à sensibiliser les chercheurs aux efforts menés par les cigarettiers pour discréditer leurs recherches ; 2) des principes directeurs applicables aux contacts avec des représentants de l'industrie et à la révélation des sources d'information et de financement ; et 3) des suggestions concernant les normes de communication entre institutions des Nations Unies. Le comité d'experts recommande également que l'OMS et le CIRC élaborent des plans de communication susceptibles d'anticiper et de contrer toute discréditation par l'industrie du tabac de nouveaux résultats de recherche importants.

- **Réponse à la stratégie de l'industrie du tabac à l'égard des pays en développement**

Les efforts menés avec succès par l'industrie du tabac pour sensibiliser les pays en développement à l'importance économique du tabac montrent que l'OMS doit mieux répondre aux préoccupations de ces pays afin de parvenir à

un consensus mondial sur la lutte antitabac. L'OMS devrait élaborer une stratégie visant à contrer les tactiques utilisées par les cigarettiers pour faire barrage aux mesures de lutte antitabac dans les pays en développement. Cette stratégie devra traiter les problèmes économiques légitimes soulevés par la perte du tabac comme culture de rapport.

- **Réparer les torts causés par le passé par l'industrie du tabac et se prémunir contre toute conduite incorrecte à l'avenir**

Le présent rapport expose de manière détaillée les manœuvres de l'industrie du tabac pour infléchir les activités mondiales de lutte antitabac. Le comité d'experts estime que l'industrie du tabac a causé des torts importants. Il recommande que l'OMS prenne deux mesures essentielles pour réparer les effets de la conduite passée de l'industrie et se prémunir de tout autre écart futur.

Tout d'abord, l'OMS devrait aider les Etats Membres à déterminer s'ils sont fondés, juridiquement et au vu des faits, à demander aux cigarettiers des dédommagements pour leurs actes passés.

Deuxièmement, l'OMS devrait suivre de près les activités de l'industrie du tabac afin de déterminer si le type de comportement décrit dans le présent rapport a cessé ou est toujours d'actualité. L'OMS devrait rendre régulièrement compte de ses constatations pour faire en sorte que les agissements de l'industrie du tabac ne restent pas cachés, comme ils l'ont été par le passé.

F. Conclusion

Cette enquête témoigne de l'ampleur de l'opposition des cigarettiers aux programmes antitabac de l'OMS et permet de mieux comprendre leurs activités, leurs stratégies et leurs comportements. Elle montre en outre que le tabac n'est pas une menace pour la santé comme une autre. Il faudra, pour combattre l'épidémie de tabagisme, plus qu'une action de lutte contre la dépendance et la maladie ; il faudra également combattre une industrie puissante et déterminée, dont beaucoup des principales stratégies sont

déployées de manière occulte. Si cette enquête a permis de mieux comprendre ce phénomène, le comité d'experts se sera acquitté de sa tâche avec succès.

¹ WHO/IOCU/UICC: *Strategies and Tactics*. 31 de enero de 1989. Philip Morris Companies Inc. 2501045143-5147 at 5143. www.pmdocs.com. UQ 32846.

² *Appendix I, INFOTAB January 1989 Discussion Paper*. 30 de enero de 1989. Philip Morris Companies Inc. 2501045258-5268 at 5262. www.pmdocs.com. UQ 33561.

³ *World Watch: Protecting our Global 'Next Generation'-A Proposed Conference on Children's Health Issues*. Octubre de 1989. 300516227-6285 at 6235. Guildford Document Depository. UQ 33691

⁴ WHO/IOCU/UICC: *Strategies and Tactics*. 31 de enero de 1989. Philip Morris Companies Inc. 2501045143-5147 at 5143. www.pmdocs.com. UQ 32846.

⁵ Hartogh JM. *To all members of the ICOSI task force 4th world conference on smoking and health. [Memo by E. Brueckner]* 26 de junio de 1979. British American Tobacco Company. 100433043-3047 at 3046. Guildford Document Depository. UQ 33162.

⁶ WHO/IOCU/UICC: *Strategies and Tactics*. 31 de enero de 1989. Philip Morris Companies Inc. 2501045143-5147 at 5146. www.pmdocs.com. UQ 32846.

⁷ *Appendix I, INFOTAB January 1989 Discussion Paper*. 30 de enero de 1989. Philip Morris Companies Inc. 2501045258-5268. www.pmdocs.com. UQ 33561.

⁸ WHO/IOCU/UICC: *Strategies and Tactics*. 31 de enero de 1989. Philip Morris Companies Inc. 2501045143-5147 at 5146. www.pmdocs.com. UQ 32846.

⁹ *PMI Corporate Affairs Action Plan 1990*. 2 de noviembre de 1989. Philip Morris Companies Inc. 2500019979-9999 at 9980-9982. www.pmdocs.com. UQ 33558.

¹⁰ Sullivan J. *IARC Study*. 2 de septiembre de 1993. Philip Morris Companies Inc. 2501117793-7797 at 7795. www.pmdocs.com. UQ 33603.

¹¹ Egawa E. April 25, 1986. Philip Morris Companies Inc. 2021654119-4123. www.pmdocs.com. UQ 66.

¹² Bloxidge JA. *International Tobacco Growers' Association (ITGA)*. 11 de octubre de 1988. British American Tobacco Company. 502555415-5417 at 5417. Guildford Document Depository. UQ 33284.

¹³ Boyse S. *8th World Conference on Tobacco or Health*. 28 de agosto de 1991. British American Tobacco Company. 202019292-9293 at 9292. Guildford Document Depository. UQ 33262.

¹⁴ Bible G. *Corporate Affairs Conference / Action Plan*. 13 de diciembre de 1986. Philip Morris Companies Inc. 2021596422-6432 at 6429. www.pmdocs.com. UQ 32834.

¹⁵ *Appendix I, INFOTAB January 1989 Discussion Paper*. 30 de enero de 1989. Philip Morris Companies Inc. 2501045258-5268. www.pmdocs.com. UQ 33561.

¹⁶ Worster A. *Telex*. July 10, 1980. R.J. Reynolds Tobacco Company. 500882050-2053 at 2051. www.rjrtdocs.com. UQ 82.

¹⁷ Hartogh JM. *To all members of the ICOSI task force 4th world conference on smoking and health. [Memo by E. Brueckner.]* 26 de junio de 1976. British American Tobacco Company. 100433043-3047 at 3046. Guildford Document Depository. UQ 33162.

¹⁸ Hartogh JM. *Action Plan Proposed by ICOSI Task Force 4th World Conference on Smoking & Health. Stockholm, June 18-22, 79*. 30 de enero de 1979. Council for Tobacco Research. 10395689-5695 at 5695. www.ctr-usa.org/ctr. UQ 32797.

¹⁹ Marcotullio R. *INFOTAB Board of Director's (BOD) Meeting-March 30, 1981*. 6 de abril de 1981. R. J. Reynolds Tobacco Company. 502741855-1859 at 1857. Bliely Documents at www.tobaccodocuments.org. UQ 60.

²⁰ Boyse S. *8th World Conference on Tobacco or Health*. 28 de agosto de 1991. British American Tobacco Company. 202019292-9293 at 9292. Guildford Document Depository. UQ 33262.

²¹ Boyse S. *Robert Tollison/WHO*. 29 de abril de 1993. British American Tobacco. 500899073. Guildford Document Depository. UQ 33738.

²² Dietrich P. 6 de septiembre de 1991. British American Tobacco Company. 300516109-6111 at 6111. Guildford Document Depository. UQ 33569.

²³ *Agenda*. 10 de julio de 1991. British American Tobacco Company. 300504351–4353 at 4352. Guildford Document Depository. UQ 33338.

²⁴ Dastugue JB. *8th World Conference on Tobacco or Health*. 13 de enero de 1992. British American Tobacco Company. 300504295–4298 at 4296. Guildford Document Depository. UQ 33336.

²⁵ Dastugue JB. *8th World Conference on Smoking & Health*. 14 de junio de 1991. British American Tobacco Company. 304004077–4078 at 4077. Guildford Document Depository. UQ 33187.

²⁶ Ong E, Glantz S. Tobacco industry efforts subverting International Agency for Research on Cancer's second-hand smoke study. *The Lancet* 2000; 355: 1253–59.

²⁷ Greenberg DI. *IARC Study*. 15 de septiembre de 1993. Philip Morris Companies Inc. 2021184117–4121 at 4118. www.pmdocs.com. UQ 33590.

IARC epidemiological study on lung cancer and ETS. 1993. Philip Morris Companies Inc. 2501341817–1823 at 1818. www.pmdocs.com. UQ 33591.